



Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES
Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le

ID : 069-216902296-20250514-25_2025_2-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 14 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mai à vingt heure trente minutes

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 7 mai 2025 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11	Présents : 9	Votants : 11
------------------	--------------	--------------

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY	M Bernard GROS	M. Roland PICCETTO
M. Alain DEQUEVAUVILLER	Mme Chantal JOMARD	Mme Christine VIGNE
M. Gilles DESCOMBES	M Grégory PEGUY	Mme Myriam VOLAY

Excusés :

M Guillaume GAUTHIER, donne pouvoir à Fabien AUGAY
Mme Christelle VERNE, donne pouvoir à Chantal JOMARD

A été désigné secrétaire de séance : M Roland PICCETTO

Délibération n° 25-2025 : Approbation du Procès-verbal du 10 avril 2025

Monsieur le Maire met au vote le Procès-Verbal de la séance du 10 avril 2025 et demande s'il y a des remarques.

Aucune remarque n'est formulée.

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Transmis au contrôle de légalité le 15 mai 2025
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire





Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES
Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Envoyé en préfecture le 19/05/2025

Reçu en préfecture le 19/05/2025

Publié le

ID : 069-216902296-20250514-26_2025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 14 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mai à vingt heure trente minutes

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 7 mai 2025 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY

M Bernard GROS

M. Roland PICCETTO

M. Alain DEQUEVAUVILLER

Mme Chantal JOMARD

Mme Christine VIGNE

M. Gilles DESCOMBES

M Grégory PEGUY

Mme Myriam VOLAY

Excusés :

M Guillaume GAUTHIER, donne pouvoir à Fabien AUGAY

Mme Christelle VERNE, donne pouvoir à Chantal JOMARD

A été désigné secrétaire de séance : M Roland PICCETTO

Délibération n° 26-2025 : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la rénovation énergétique de l'APC et des appartements communaux supérieurs au titre du Fonds Vert

La commune a déposé une demande de subvention du fonds vert en 2024 qui n'a pas pu être instruite avant la fin de la gestion 2024. Elle souhaite toujours bénéficier d'une telle subvention en 2025, et confirme sa demande.

Pour rappel :

Afin de réduire de manière significative les consommations et d'atteindre un gain énergétique important la commune souhaite réaliser des travaux de rénovation de l'ensemble du bâtiment de l'Agence Postale Communale et les appartements communaux situés au-dessus. Pour pouvoir se faire la commune souhaite redéposer une demande d'aide financière auprès de la Préfecture dans le cadre du Fonds Vert.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

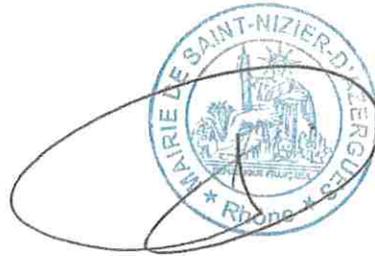
Plan de financement prévisionnel

Financiers	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
Conseil départemental 2021	Acquis	99 331€	28 500€	28.69 %
DSIL/DETR 2024	Sollicitée	99 331€	39 731€	40.00 %
Sous total			68 231€	68.69 %
Autofinancement		99 331€	31 100€	31.31 %
Cout HT		99 331€	99 331€	100 %

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Transmis au contrôle de légalité le 15 mai 2025
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire





Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES
Département du Rhône
Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Envoyé en préfecture le 19/05/2025

Reçu en préfecture le 19/05/2025

Publié le

ID : 069-216902296-20250514-27_2025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 14 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mai à vingt heure trente minutes

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 7 mai 2025 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11	Présents : 9	Votants : 11
------------------	--------------	--------------

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY	M Bernard GROS	M. Roland PICCETTO
M. Alain DEQUEVAUVILLER	Mme Chantal JOMARD	Mme Christine VIGNE
M. Gilles DESCOMBES	M Grégory PEGUY	Mme Myriam VOLAY

Excusés :

M Guillaume GAUTHIER, donne pouvoir à Fabien AUGAY

Mme Christelle VERNE, donne pouvoir à Chantal JOMARD

A été désigné secrétaire de séance : M Roland PICCETTO

Délibération n° 27-2025 Convention de partenariat avec la mutuelle MILTIS pour l'offre de mutuelle régionale

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la mutuelle MILTIS, dans le cadre de la mise en place d'une mutuelle santé pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sollicite la signature d'une convention permettant la mise à disposition de la salle des fêtes pour l'organisation d'une réunion publique ainsi que de permanences.

Après avoir pris connaissance de l'exposé de M. le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à la l'unanimité, :

- Décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat avec la mutuelle MILTIS. »

Transmis au contrôle de légalité le 15 mai 2025
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire





Commune de
SAINT NIZIER D'AZERGUES

Département du Rhône

Tel : 04.74.02.00.44

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 14 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 mai à vingt heure trente minutes

Le Conseil Municipal de SAINT NIZIER D'AZERGUES dûment convoqué le 7 mai 2025 s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Alain DEQUEVAUVILLER, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11	Présents : 9	Votants : 11
------------------	--------------	--------------

Étaient Présents :

M. Fabien AUGAY

M. Alain DEQUEVAUVILLER

M. Gilles DESCOMBES

M Bernard GROS

Mme Chantal JOMARD

M Grégory PEGUY

M. Roland PICCETTO

Mme Christine VIGNE

Mme Myriam VOLAY

Excusés :

M Guillaume GAUTHIER, donne pouvoir à Fabien AUGAY

Mme Christelle VERNE, donne pouvoir à Chantal JOMARD

A été désigné secrétaire de séance : M Roland PICCETTO

Délibération n° 28-2025 – Acceptation de la demande de nouvelle cogérance et réduction temporaire du loyer

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande a été formulée par les nouveaux cogérants du ST NIZIER situé au 50 place de l'église 69870 Saint Nizier d'Azergues concernant la reprise de l'activité commerciale ainsi qu'une sollicitation de réduction temporaire du loyer compte tenu des frais liés à la relance de l'activité.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité,

DÉCIDE :

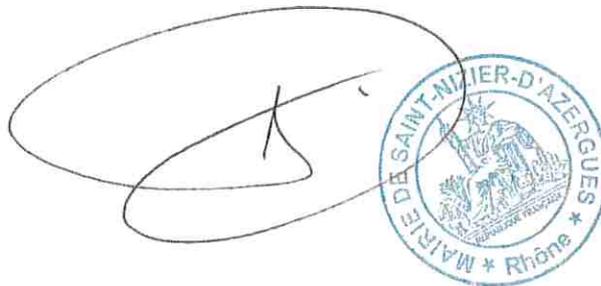
- D'accorder, à titre exceptionnel et temporaire, une réduction du loyer mensuel du commercial concerné à hauteur de **900€ TTC** pendant une durée de **six (6) mois**, à compter du 1^{er} Mai 2025

- De maintenir le loyer initial de **1 200€ TTC** à l'issue de cette période.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Adopté à la majorité avec le vote suivant :

Pour :	10	Contre :	0	Abstention :	1
---------------	-----------	-----------------	----------	---------------------	----------

Transmis au contrôle de légalité le 15 mai 2025
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire



The image shows a handwritten signature in blue ink, which is somewhat stylized and loops around. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE DE SAINT-NIZIER-D'AZERGUES" around the top edge and "Rhône" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a lion rampant on a shield, with a crown above it. The stamp is partially overlapped by the signature.